



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS

VISIO FABRIQUES DE TERRITOIRE - CONFINEMENT NOVEMBRE 2020 AVEC FRANCE TIERS LIEUX COMPTE RENDU DES ECHANGES

LUNDI 03 NOVEMBRE 2020

CONTENU DES ECHANGES

La présentation diffusée en ligne est disponible [ici](#) !

Rappel des règles prévues par le [décret](#) du 29 octobre 2020.

Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens n'a pas les attributions pour éditer ou interpréter les textes et les déclarations ni de lien hiérarchique sur les Fabriques de Territoire ou les tiers lieux en général. NLNL adopte une posture d'écoute sur la situation et sur les suggestions que les Fabriques de Territoire auraient à faire sur un maintien d'activité, en lien avec les autorités compétentes, au niveau national.

La préfecture de région et de département détient le pouvoir d'autorisation et de fermeture d'un lieu : ce sont les interlocuteurs des tiers-lieux sur le sujet de la fermeture administrative. Les Fabriques peuvent échanger sur les décisions prises par leurs préfectures respectives.

Une alerte est posée concernant les financements qui sont conditionnés aux indicateurs, une Fabrique demande à ce que l'on soit vigilant pour que les indicateurs établis ensemble le 16/11 prennent bien en compte les situations diverses des acteurs.

Un témoignage indique qu'il est plus coûteux aujourd'hui de maintenir le lieu ouvert que de fermer, car les subventions ne couvrent pas les besoins. Par ailleurs, la demande continue de réadaptation des équipes n'est pas durable.

Suite aux échanges, les modalités de mise en œuvre d'un délai pour la réalisation des activités des Fabriques de Territoire sont en cours de réflexion au sein du Programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens.

Les notes collectives prises pendant le visio sont disponibles [ici](#).

L'extrait du chat est disponible [ici](#) dans son intégralité.

L'ensemble des questions réponses sont synthétisées un document évolutif sur le site de France Tiers Lieux !

POURSUITE DES ECHANGES

Chaque Fabrique peut compléter les questions / réponses dans le document évolutif.

Les Fabriques de Territoire peuvent mobiliser différents canaux d'échanges :

- le tableau excel en ligne & la boucle de mail de l'invitation à cet échange
- le groupe telegram des Fabriques de Territoire : <https://t.me/joinchat/EV9amFSfRvTNRROiXx4zlw>
- le forum de France Tiers Lieux : <https://forum.tiers-lieux.org/>

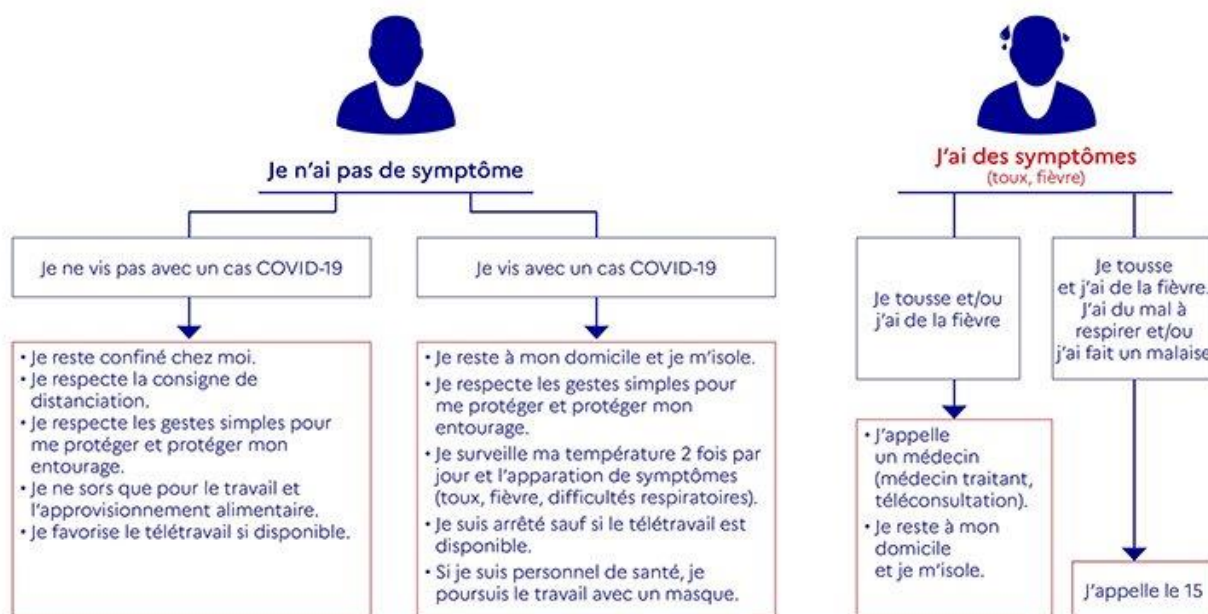
Les Fabriques de Territoire seront mises en lien avec les têtes de réseau des tiers-lieux et les Hub territoriaux pour un numérique inclusif par Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens et France Tiers Lieux.

Un temps d'échange en visio régulier (tous les quinze jours ou tous les mois, en fonction de l'actualité) est organisé par NLNL et FTL.

Les liens utiles :

- [Le service public de l'emploi, les organismes de formation et les Centres de Formation d'Apprentis \(CFA\) poursuivent leur mission pendant le confinement.](#)
- [Le reconfinement : les conséquences pour les associations](#)
- Page spéciale reconfinement sur le [site de France Tiers Lieux](#)

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus et COVID-19 je peux appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

